

Ministry of Education

Mowat Block
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2

Ministère de l'Éducation

Édifice Mowat
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2



2014: B10

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Directions de l'éducation
Secrétaires-trésorières et secrétaires-trésoriers des
administrations scolaires

EXPÉDITEUR : Mary Jean Gallagher, SMA
Division du rendement des élèves

Janine Griffore, SMA
Division de l'éducation en langue française, de l'éducation
autochtone et de la recherche

Marg Connor, SMA (par intérim)
Division du leadership et du milieu d'apprentissage

Pamela Skinner, DGA et SMA
Division de la gestion et des services ministériels

DATE: **septembre 25, 2014**

OBJET : **Financement des programmes d'enseignement pour
l'année scolaire 2014-2015 – Subvention APE
(deuxième note de service)**

Nous vous écrivons pour vous faire parvenir de nouveaux renseignements, complémentaires à la note de service B5 diffusée le 27 mars 2014, quant au paiement de transfert de la Subvention pour d'autres programmes d'enseignement (APE) pour l'année scolaire 2014-2015.

Page 1 de 9

*Financement des programmes d'enseignement pour l'année scolaire 2014-2015 –
Subvention APE (deuxième note de service)*

Rationalisation et modernisation – Subvention APE

Afin de mettre de l'avant sa vision renouvelée, qui reflète l'engagement de la province envers la réussite et le bien-être de chaque élève et de chaque enfant, le ministère de l'Éducation a créé des partenariats pour mettre sur pied des structures et des procédés qui amélioreront la clarté, la cohérence et l'harmonisation de ses activités.

Afin d'améliorer l'efficacité du programme de Subvention APE, le Ministère a développé une approche plus systématique pour moderniser et rationaliser la gestion des fonds en vue de faciliter les communications, la production de rapports, la supervision et l'intégration du programme. La date ciblée pour mettre en œuvre cette nouvelle approche est l'année scolaire 2015-2016. Le nouveau système de présentation de rapports, décrit dans la note de service B5, contribue aux efforts de simplification des exigences en matière des rapports. Le Ministère continue de tenir des consultations collaboratives et encourage la formation de partenariats forts dans le secteur pour contribuer à une plus grande efficacité et à une meilleure intendance des ressources.

De plus, comme il a été mentionné dans les notes de service précédentes, le Ministère encourage les conseils scolaires à cibler les occasions de coordonner et d'intégrer le travail appuyant les projets financés par la Subvention APE afin de répondre à leurs besoins d'amélioration.

Allocation du financement

Dans la note de service B5, 178.9M\$ était alloué aux conseils scolaires, duquel 119.7M\$ a été alloué par conseil scolaire et 59.2M\$ par program.

Dans la présente note de service, B10, 37.0M\$ des 59.2M\$ est dorénavant alloué par conseil scolaire. Le programme de subventions pour la participation des parents, annoncé le 27 août 2014 s'ajoute à ce montant et est également alloué par conseil scolaire.

La note de service B10 communique un total de 39.9M\$ alloué par conseil scolaire (voir annexe « A » pour les détails). Les allocations par conseil scolaire du restant des fonds APE (22M\$ environ) seront transmises dans le futur si la disponibilité de l'information et des données le permet.

Initiative - \$	Alloué par conseil scolaire			Alloué par programme**	TOTAL
	Annoncé dans la note de service B5 par programme*	Annoncé en dehors de la note de service B	Total alloué par conseil scolaire		
Éducation autochtone – Mise en œuvre du Cadre d'élaboration des politiques d'éducation et de formation des Premières nations, des Métis et des Inuits	4,902,752		4,902,752		4,902,752
Initiative de rapport de données sur les effectifs	2,000,000		2,000,000		2,000,000
Soutien aux écoles et aux élèves de langue française de la 7e à la 12e année	475,500		475,500	364,500	840,000
Stratégie ontarienne en matière de leadership	3,976,934		3,976,934		3,976,934
Éducation en plein air et engagement	18,710,652		18,710,652	1,289,356	20,000,008
Programme de subventions pour la participation et l'engagement des parents à l'échelle provinciale et régionale		824,350	824,350		824,350
Programme de subventions pour la participation et l'engagement des parents dans les conseils d'école		2,085,145	2,085,145		2,085,145
Initiative de réengagement des élèves (12e et 12e+)	1,199,999		1,199,999		1,199,999
Initiative de soutien aux écoles pour la réussite des élèves	4,515,109		4,515,109		4,515,109
Programme de tutorat en salle de classe	1,200,030		1,200,030		1,200,030
TOTAL	36,980,975	2,909,495	39,890,470	1,653,856	41,544,326

*Ces montants peuvent être différents de ceux de la note de service B5 car les allocations détaillées sont basés sur les formules ou les demandes de financement

** Annoncé par programme dans la note de service B5.

Suivent les descriptions de programmes qui ont été annoncés dans la note de service B5 et celles des nouveaux programmes.

PROGRAMMES PRÉSENTÉS DANS LA NOTE DE SERVICE B5

Éducation autochtone – Mise en œuvre du Cadre d'élaboration des politiques d'éducation et de formation des Premières nations, des Métis et des Inuits (4,9 M\$)

Le budget alloué par le Ministère à l'éducation autochtone, qui s'ajoute aux Subventions pour les besoins des élèves (SBE), assurera un soutien continu à la mise en œuvre du Cadre d'élaboration des politiques d'éducation et de formation des Premières nations, des Métis et des Inuits.

Plus particulièrement, cet investissement aidera les conseils à établir des plans d'action et à mettre en œuvre les stratégies et mesures pour 2014-2015 recensées dans le plan de mise en œuvre du Cadre, notamment les suivantes :

- créer un plan d'action pour l'éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits à l'aide de l'outil d'évaluation des conseils et du profil analytique de l'éducation des Autochtones des conseils, pour évaluer les progrès réalisés et déterminer les domaines prioritaires;
- analyser les données des conseils et des écoles afin d'évaluer les progrès réalisés pour réduire l'écart de rendement des élèves;
- continuer de cibler et de perfectionner des stratégies qui appuient le rendement et le bien-être des élèves des Premières Nations, métis et inuits;
- continuer d'améliorer les connaissances des élèves et du personnel concernant la culture, les histoires, les traditions et les perspectives des Premières Nations, des Métis et des Inuits et de les y sensibiliser;
- intensifier, dans leur planification stratégique, l'accent sur la promotion de l'auto-identification volontaire et confidentielle des élèves des Premières Nations, métis et inuits, afin d'améliorer la réussite et le bien-être de ces élèves et d'aider à combler l'écart de rendement;

- continuer de recenser et de communiquer des pratiques prometteuses et des ressources pour aider à améliorer le rendement des élèves des Premières Nations, métis et inuits et combler l'écart de rendement.

De plus amples renseignements concernant les possibilités de financement des conseils scolaires pour l'année 2014-2015 ont été transmis aux conseils par le Bureau de l'éducation autochtone le 5 septembre 2014.

Initiative de rapport de données sur les effectifs (2 M\$)

Ce financement de 2,0 millions de dollars en 2014-2015 vise à aider les conseils scolaires à mettre en œuvre l'initiative de rapport de données sur les effectifs.

Annoncée le 1er novembre 2013, cette initiative a pour objectif de remplacer les relevés papier de l'effectif inscrit à l'éducation permanente et à d'autres programmes par d'autres systèmes de gestion électronique des élèves et par la collecte des données du Système d'information scolaire de l'Ontario.

Soutien aux écoles et aux élèves de langue française de la 7e à la 12e année (0,8 M\$)

Les conseils scolaires de langue française ciblés recevront du financement pour soutenir le renforcement des capacités des leaders et du personnel enseignant dans les écoles, de la 7e à la 12e année. Ces fonds serviront à planifier des projets basés sur des pratiques éprouvées et visant à assurer la réussite et le bien-être des élèves à long terme. Le projet de mise en œuvre de la différenciation pédagogique, qui consolide les aptitudes par des projets d'apprentissage professionnel, ou encore l'Initiative de réengagement des élèves (12e et 12e+), sont des exemples de projets qui continueront d'être financés.

Près de 0,4 M\$ n'ont pas encore été alloués par conseil scolaire. Le Ministère a invité les conseils scolaires à soumettre des projets pour encadrer les élèves à risque dans leurs classes. L'échéance pour ces propositions était le 29 août 2014, et les projets sont en cours d'examen. Les conseils scolaires seront informés de leur allocation d'ici la fin du mois de septembre, et celle-ci leur sera versée au mois d'octobre.

Stratégie ontarienne en matière de leadership (4 M\$)

La Stratégie ontarienne en matière de leadership (SOL), lancée en 2008, est conçue pour favoriser un leadership de grande qualité dans les écoles et les conseils scolaires de la province. La mise en œuvre de la SOL a permis aux conseils scolaires d'effectuer d'importants progrès. Forts de l'expérience acquise, ils concentrent désormais leurs efforts sur l'augmentation de l'incidence de la SOL et l'évaluation des résultats pour l'année 2013-2014. Le Ministère s'attend à ce que les conseils scolaires utilisent ces fonds pour poursuivre la mise en œuvre de leur Stratégie de développement du leadership. Celle-ci permettra de renforcer les initiatives en matière de planification de

la relève et de développement de talents, notamment le mentorat pour les leaders scolaires nouvellement nommés et l'évaluation du rendement des directions d'école et des directions adjointes. La Stratégie de développement du leadership au niveau du conseil scolaire viendra appuyer directement les objectifs de l'école et les projets d'amélioration en ce qui concerne le rendement et le bien-être des élèves et la planification stratégique du conseil scolaire.

Éducation en plein air et engagement (20 M\$)

Ces fonds soutiendront les activités d'apprentissage en plein air des élèves de l'élémentaire et du secondaire. Ces activités pourront être offertes par les conseils scolaires, ou encore par des groupes sans but lucratif ou des groupes communautaires, par exemple. Pour l'année scolaire 2014-2015, 18,7 M\$ ont été attribués par conseil, et le 1,3 M\$ restant sera attribué aux autres conseils scolaires sous peu.

En 2014-2015, ce financement devra servir à couvrir les dépenses associées aux activités d'apprentissage en plein air des élèves, par exemple :

- coûts liés à la participation à des activités d'apprentissage en plein air offertes par les conseils scolaires ou par d'autres organisations, comme des groupes sans but lucratif ou des groupes communautaires;
- coûts liés à l'expertise, aux installations ou aux ressources d'organismes communautaires lors d'activités d'apprentissage en plein air;
- coûts de transport;
- congés professionnels du personnel enseignant.

En 2014-2015, ce financement ne devra pas servir pour :

- la dotation en personnel;
- les coûts liés aux installations d'éducation en plein air du conseil scolaire (p. ex., réparation, équipement);
- l'achat ou l'élaboration de ressources d'apprentissage.

Initiative de réengagement des élèves (12e et 12e+) (1,2 M\$)

Un financement sera de nouveau attribué aux conseils scolaires de langue anglaise en 2014-2015 afin de les soutenir pour communiquer avec les élèves qui ont quitté l'école alors qu'ils étaient sur le point d'obtenir leur diplôme, et de leur offrir des programmes de mentorat et de suivi. Les conseils scolaires devront indiquer au Ministère le nombre d'élèves contactés, le nombre de ceux qui ont repris leurs études, le nombre de crédits qu'ils ont obtenu, le nombre d'élèves qui ont satisfait aux exigences d'obtention de

diplôme en matière de littératie et d'engagement communautaire et le nombre d'élèves qui ont obtenu leur diplôme.

Initiative de soutien aux écoles pour la réussite des élèves (4,5 M\$)

Les conseils scolaires de langue anglaise sélectionnés recevront du financement pour soutenir le renforcement des capacités dans les écoles secondaires à faible rendement. L'Initiative de soutien aux écoles pour la réussite des élèves est une stratégie qui cherche à réduire les écarts en se concentrant sur l'amélioration du rendement des élèves, du taux de réussite et de l'accumulation de crédits.

Le financement sert à soutenir la mise en œuvre et le suivi de l'Initiative, à accroître la capacité des directions d'école à titre de leader pédagogique et à offrir un perfectionnement professionnel en cours d'emploi au personnel enseignant.

De plus, le champ d'action de cette initiative s'applique désormais aux écoles secondaires où le taux de réussite des cours appliqués obligatoires dans les classes de 9e et de 10e année est sous le taux provincial.

Programme de tutorat en salle de classe (1,2 M\$)

Grâce à ce financement, les conseils scolaires peuvent embaucher et former des étudiantes et étudiants postsecondaires pour qu'ils offrent du tutorat à des élèves de l'élémentaire. Les tutrices et tuteurs appuient le travail des enseignantes et enseignants en salle de classe en travaillant avec les élèves pour les amener à renforcer leurs aptitudes et leurs connaissances des concepts. Le financement est accordé en fonction des demandes effectuées par les conseils scolaires et sera déterminé de façon définitive plus tard cette année.

PROGRAMMES ANNONCÉ EN DEHORS DE LA NOTE DE SERVICE B

Programme de subventions pour la participation et l'engagement des parents à l'échelle provinciale, régionale et dans les conseils d'école (2,9 M\$)

Le Programme de subventions pour la participation et l'engagement des parents favorise la participation des parents à l'échelle locale, régionale et provinciale. Il vise à aider les parents à cerner les obstacles qui pourraient les empêcher de s'engager dans leur propre collectivité et à trouver des solutions locales pour inciter plus de parents à soutenir le rendement et le bien-être des élèves. Il existe deux types de subventions : les conseils d'école peuvent soumettre une demande de subvention pour des projets qui visent à intégrer aux activités scolaires les parents qui trouveraient l'engagement difficile à cause de la barrière linguistique, en raison notamment d'une arrivée récente au pays, de la pauvreté, d'une mauvaise connaissance du système d'éducation de l'Ontario ou d'autres facteurs. Des subventions régionales ou provinciales sont

également offertes aux organisations de parents, aux conseils scolaires, aux organismes sans but lucratif et aux établissements postsecondaires qui travaillent en collaboration avec les parents. Cette année, la période de soumission s'étendait du 5 au 16 mai 2014, et les bénéficiaires des subventions ont été annoncés le 27 août 2014.

Pour un complément d'information sur ces initiatives, veuillez communiquer avec les chargés de programme habituels au ministère ou le sous-ministre adjoint responsable du programme.

Grâce à notre travail conjoint, nous avons fait de grands progrès en matière d'amélioration du rendement des élèves et du taux d'obtention de diplôme. Nous sommes convaincus que ces efforts constants et ce financement continu permettront de fournir aux élèves de l'Ontario les outils et ressources indispensables à leur réussite au XXI^e siècle.

Original signé par

Mary Jean Gallagher
Sous-ministre adjointe
Division du rendement des élèves

Janine Griffore
Sous-ministre adjointe
Division de l'éducation en langue française, de
l'éducation autochtone et de la recherche

Marg Connor
Sous-ministre adjointe (par intérim)
Division du leadership et du milieu
d'apprentissage

Pamela Skinner
Sous-ministre adjointe et directrice générale de
l'administration
Division de la gestion et des services
ministériels

cc : Surintendantes et surintendants des affaires scolaires et des finances
George Zegarac, sous-ministre de l'Éducation
Grant Clarke, sous-ministre adjoint, Division de l'apprentissage et du curriculum
Jim Grieve, Sous-ministre adjoint, Division de la petite enfance
Tim Hadwen, sous-ministre adjoint, Division des relations de travail en éducation
Gabriel F. Sékaly, sous-ministre adjoint, Division des politiques financières et des
opérations